



Organisme certifié auprès des OPCA et OPACIF

HR Move Conseil organise une journée de formation à destination des responsables SI, RH, juristes, commerciaux/ marketing, chefs de projet, experts-comptables

Taille entreprise : TPE/PME

Etre une entreprise RGPD responsable

Appropriation de la réglementation et mise en place des process documentaires au sein d'une TPE/PME

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

- Comprendre la réglementation
- S'approprier les étapes de la démarche de mise en conformité
- Bâtir sa to do- list
- Implémenter une démarche spécifique (outils, actions) PME
- Echanger sur les bonnes pratiques

Intervenantes

Céline Bendavid, Partner HR Move Conseil

Eléonore Heller – consultante – RGPD

Tarif :

750€ HT soit 900€ T.T.C la journée (les frais de participation comprennent la documentation) par participant – frais de repas inclus

Le mardi 25 septembre 2018 de 9h00 à 18h00

Programme

9 h : accueil des participants - 9 h 30 : début de séance

Propos introductif : l'entreprise RGPD responsable, un changement de gouvernance

- ✓ Principes de base : responsabilité, transparence, confiance
 - ✓ Les objectifs de la RGPD
 - ✓ L'échéance du 25 mai 2018
 - ✓ Les autorités de contrôle
1. **Les concepts de base à manier**
 - ✓ Définitions
 - ✓ Le DPO : rôle et missions
 - ✓ La notion de risque
 - ✓ Le droit des personnes
 2. **Les grandes étapes : la vision globale de la démarche**
 - ✓ Recenser vos fichiers
 - ✓ Trier vos données

- ✓ Informer et respecter le droit de vos salariés et de vos clients
- ✓ Travailler en toute sécurité avec vos sous-traitants

3. Le plan d'action en 7 étapes (plusieurs ateliers/ exercices / mises en pratique seront proposés)

- Action n°1 Designer un DPO
- Action n°2 Cartographier les traitements : le registre des traitements, le cœur du réacteur
- Action n°3 Trier, prioriser
- Action n°4 Identifier et minimiser les risques
- Action n°5 Réorganiser (si besoin les process interne)
- Action n°6 Communiquer en interne et en externe
- Action n°7 Documenter et mettre à jour la conformité

4. Bâtir sa feuille de route en fonction du plan d'actions

Chaque participant va élaborer son plan d'action par priorité sur la base d'une grille méthodologique

18h00 : Tour de table et clôture de séance

Lieu : 3, rue de la Bourse – 75002 Paris

Métro : Bourse (ligne3), Richelieu Drouot & Grands Boulevards (lignes 8 et 9)

Parking public de la bourse